



Problème indivision immobilière

Par **Ecko11**, le **05/06/2011** à **20:52**

Bonjour,
je viens sur ce forum pour me renseigner afin de connaître mes droits et éventuellement avoir des conseils.

Lors du jugement de divorce, avec mon consentement, la jouissance du logement acheté en commun avec mon ex-mari lui a été attribué à charge pour lui d'assumer l'emprunt principal, pour ma part je m'engageais également à régler un deuxième crédit concernant ce bien, sachant qu'il ne restait peu de mensualités à régler concernant ces 2 crédits d'habitation.

De ce fait mon ex mari a joui de ce bien durant de nombreuses années à titre gratuit.

Aujourd'hui il s'est installé dans une autre ville, ce bien ne l'intéresse plus et il veut m'obliger à le vendre. Je m'y suis opposée voulant garder ce bien pour mes enfants.

Je viens de recevoir une assignation à comparaître devant le TGI.

Comment pourrais-je faire pour ne pas être obligée de vendre cette maison de campagne familiale qui comporte beaucoup de souvenirs pour mes enfants ?

En vous remerciant par avance.

Par **mimi493**, le **05/06/2011** à **21:03**

Il faut lui racheter sa part